

QUELS RÔLES POUR LES ARMÉES DANS LA RÉHABILITATION ?

Introduction:

L'émergence de l'humanitaire d'Etat, ou plutôt sa résurgence depuis la fin de la guerre froide, s'est concrétisée dans beaucoup de pays occidentaux et dans nombre d'organisations internationales par la mise en place d'une "diplomatie humanitaire".

La création d'ECHO en 1992, illustre cette évolution au niveau Européen. Le concept d'ingérence humanitaire, mis en œuvre sous drapeau Onusien sur trois terrains particuliers, le Kurdistan Irakien, la Yougoslavie et la Somalie confirment l'appropriation, par les états, de l'élan humanitaire non gouvernemental. Dans le même temps, les armées, instruments au service des états, se voient confier des missions à buts humanitaires.

Présentes au moment de la phase aiguë de la crise, elles peuvent être appelées à y rester lors de la sortie de crise (IFOR puis SFOR en Yougoslavie) ou bien même se voir confier des missions pour la mise en place de volets militaires dans certains accords de Paix (l'APRONUC au Cambodge, l'UNAVEM en Angola, ...)

En tant qu'opérateurs humanitaires travaillant sur ces mêmes terrains de sortie de crise, il nous semble important aujourd'hui d'engager une réflexion sur les rôles effectifs, potentiels et souhaitables des armées dans ces périodes de réhabilitation.

Il convient de comprendre les contextes d'interventions des armées, leur évolution et l'incidence de cette évolution sur les rôles conférés aux militaires afin de dégager des axes de réflexions sur les méthodes, moyens et objectifs poursuivis par les différents opérateurs.

⇒ Des moyens militaires pour les civils?

L'élément civil, aujourd'hui enjeu principal des conflits modernes, se trouve au cœur des notions de reconstruction et réhabilitation. Les activités liées au rétablissement ou à la consolidation de la paix sont donc principalement des activités développées au profit de ces populations. La démobilisation, le déminage pour le retour des réfugiés ou déplacés, la reconstruction des infrastructures, le rétablissement de l'état de droit par la construction de forces de polices, sont autant d'activités mettant en œuvre des capacités militaires pour et dans un contexte civil. Les armées disposent de moyens humains et techniques considérables, d'outils construits au départ pour des interventions de type militaire ou militaro-humanitaire depuis quelques années.

Comment les différentes armées, les états et les grands bailleurs de fonds gèrent-ils ces moyens militaires dont ils disposent pour répondre aux besoins spécifiques des sociétés civiles en sortie de crise et en période de " réhabilitation " ?

⇒ Un acteur parmi tant d'autres;

La gestion d'une sortie de crise fait intervenir sur le terrain des acteurs variés et de plus en plus nombreux. La solution des conflits fait appel à différentes catégories d'intervenants :

- les instances politiques et diplomatiques de différents pays, membres de la coalition ou dans le cadre d'un groupe " ad-hoc ".
- les organisations humanitaires, qu'elles soient gouvernementales ou non,
- les organisations spécialisées et leurs experts,
- les opérateurs privés et institutionnels à vocation économique et financière.

Comment l'armée, elle-même impliquée dans cet effort de l'ensemble de la communauté internationale, coordonne-t-elle ses activités avec les autres acteurs?

⇒ **Un contexte de réduction des dépenses militaires**

Les militaires présents sur le terrain développent toute une gamme d'activités (maîtrise d'œuvre, reconstructions d'infrastructures, ...), de façon spontanée ou plus ou moins cadrée. Pour certaines armées, ces activités trouvent leur source en partie dans une culture d'intervention issue de la colonisation. Elles sont justifiées par des besoins réels des populations et par les moyens dont disposent les troupes sur le terrain. Inclus aujourd'hui dans les mandats, il est donc même du devoir de toutes les composantes de la communauté internationale de développer les activités de reconstruction et de réhabilitation pour aider le pays en sortie de crise. L'image du soldat, bâtisseur et constructeur, à travers les médias, s'en trouve confortée auprès des diverses opinions publiques nationales.

Comment les restrictions budgétaires que subissent les armées occidentales depuis la disparition du bloc communiste sont-elles gérées face à cet accroissement des coûts relatifs aux activités de réhabilitation?

⇒ **la logique économique;**

Le gouvernement américain a mis en place une stratégie offensive pour placer les compétences nationales le plus en amont possible de l'information et des appels d'offres pour les contrats internationaux de grande envergure. Les liens privilégiés existants entre le secteur privé et les organismes publics (dont USAID), la circulation continue et systématique des informations entre ces secteurs, expliquent en partie la part prépondérante de l'industrie américaine dans les opérations de reconstruction de ces dernières années.

Les britanniques, appuient leur stratégie sur DFID (Department For International Development, anciennement ODA), agence publique de coopération du ministère des Affaires étrangères et donc en lien direct avec les stratégies politiques et économiques du gouvernement.

Ces deux nations ont déjà développé, au sein de leurs armées, les structures pouvant les mettre en lien direct avec leur environnement civil, à savoir le CIMIC américain et le Civil Affairs britannique, concepts qui ont largement inspirés la structure Onusienne.

L'Allemagne et le Japon, encore absents en terme militaires ont, par contre, développé une gestion stratégique de leur aide au développement qui leur permettent une meilleure efficacité pour leur positionnement économique en sortie de crise.

Cet aspect de la reconstruction et des rôles dévolus aux armées nationales participant à des opérations multinationales pose la question des enjeux sous-jacents d'une présence militaire sur de tels terrains. Les états occidentaux, à travers leurs armées cherchent-ils à conquérir de nouveaux marchés, à récupérer les "dividendes de la paix" ?

Conclusion

Dans la plupart des cas, la signature d'un accord de paix ne signifie pas la fin de la crise. Les capacités de l'état sont profondément atteintes, l'autorité reste à reconstruire dans un contexte de partage difficile du pouvoir, les conditions économiques sont le plus souvent désastreuses.

L'aide à la reconstruction peut apparaître dans ces moments cruciaux comme un facteur de stabilisation et de prévention, en aidant le pays à sortir du "cycle de la violence".

La sortie de crise fait apparaître de nouveaux interlocuteurs à deux niveaux, d'une part sur la scène internationale, avec l'émergence d'un gouvernement à la recherche de reconnaissance et de légitimité et d'autre part au niveau interne, avec la restructuration d'une société civile remaniée par la crise. Cette étape complexe et cruciale de l'histoire d'une société fragilisée laisse certainement la place aux différents intervenants étatiques (diplomatiques, opérateurs économiques ou militaires), ainsi qu'aux organisations non-gouvernementales agissant justement auprès des populations civiles. Il importe donc aujourd'hui de savoir si les objectifs poursuivis par chacun sont compatibles, les rôles correctement répartis et les méthodes utilisées adéquates.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude présente. Le groupe URD, collectif d'organisations non gouvernementales françaises présentes sur les terrains de l'urgence et de la réhabilitation participent de manière active à la gestion des sorties de crises. Interlocuteur des pouvoirs publics il s'interroge sur la pertinence de certains mandats et sur le rôle réel que les forces armées doivent jouer en "sortie de crise".